

Réflexions écrites le 22 décembre 2003 pour le « Débat national sur l'avenir de l'École »

parues dans le bulletin « Enfants Précoces Informations » n° 65

Dépôt légal : 1er trimestre 2004 – INPI 96/619495 6 – ISSN 1270-3850

Etant attentifs aux textes de l'Education nationale, nous remarquons que les vingt deux sujets répartis en trois domaines et accompagnés de quelques questions sont plus ou moins traités dans les textes réglementaires divers et variés qui gèrent déjà notre enseignement.

Notre propos ne se veut pas exhaustif mais retient ce qui nous a paru le plus important dans le cadre de la scolarité obligatoire.

Nous remarquons que, trois ans après, ce propos est toujours d'actualité !

DEFINIR LES MISSIONS DE L'ECOLE

L'uniformité dictatoriale des habitudes vestimentaires en fonction des vêtements et chaussures de certaines marques efface le respect porté à la personne de l'élève qui ne recherche pas la valorisation dans ce domaine ; l'uniformité suivant la mode et les produits pourraient introduire un uniforme d'établissement qui gommerait les origines socio-familiales des élèves et permettrait d'éviter le racket vestimentaire. Les notions de tenue vestimentaire et de mixité pourraient être revues. Les élèves « friment ». Leur aspect extérieur est primordial : c'est ce qui est susceptible d'attirer les regards. Dans ce domaine, s'installe alors une compétition. Le travail devient vite secondaire. De plus, l'élève qui obtient des résultats au moins satisfaisants est taxé de « fayot », de « cireur de pompes », de « lèche », d' « intello », ... , et même ridiculisé. Le règlement intérieur de l'établissement doit aussi indiquer des précisions strictes sur la tenue vestimentaire des élèves (certains problèmes actuels : rackets, vols, détériorations, ports d'une coiffure, ... seraient ainsi évités), mais aussi des enseignants, car il ne faut pas oublier un principe très important en pédagogie : la « pédagogie de l'exemple ». Quant à la mixité, il est nécessaire de prévoir des disciplines où l'on sépare filles et garçons, des moments où, chacun de leur côté, ils peuvent se retrouver entre eux. Ce pourrait être le cas en éducation physique et sportive, en sciences de la vie, en éducation sexuelle. Il faut réinventer la mixité dans le respect de soi et de l'autre.

La recherche de personnalité des élèves à

travers leurs « errances sexuelles » est tournée en dérision par des publicités et des voyeurismes médiatiques supposés référentiels sur la vie privée de soi-disant « locomotives » se prêtant à ce jeu quel que soit leur milieu.

Il n'y a pas que des élèves devant un enseignant, il y a aussi des garçons et des filles ; il doit y avoir ces valeurs de respect universel partagé entre les enseignants, les filles, les garçons.

Un contrôle très strict des intervenants extérieurs en milieu scolaire doit être effectué, en particulier pour le personnel étranger enseignant leur langue maternelle à des enfants d'immigrés la connaissant mal. Cet enseignement tourne très vite au prosélytisme religieux ; par exemple, comme nous l'avons constaté pour certains élèves, la leçon ne doit pas s'appuyer sur des textes strictement religieux ; cet enseignement pourrait être donné par des étudiants, des enseignants, ou spécialistes en langue étrangère issus de nos facultés.

Nous avons constaté qu'un grand nombre de personnes aux responsabilités et professions diverses agressent et mettent en cause les programmes scolaires et les textes, rarement à juste titre, mais trop souvent par ignorance de leur contenu, en s'appuyant sur les commentaires de leur fille ou de leur garçon ou d'un article de presse.

L'École n'est pas le substitut éducatif aux lacunes éducatives familiales ou sociales. A l'École, l'élève est présent devant l'enseignant vingt pour cent de son temps éveillé ; les difficultés scolaires apparaissent en général lorsque, dans les quatre vingt pour cent restant, l'ambiance n'est pas favorable ! D'où la nécessité d'un changement de certaines mentalités à ce sujet.

L'apprentissage de la diversité des programmes actuels à l'école et au collège est malgré tout formateur ; mais il apparaît des réformes faites en référence aux échecs, attitude rétrograde, et non en référence aux bons résultats pour aller de l'avant et partager les causes fondamentales du comportement permettant les bons résultats. L'erreur de penser que tous les êtres sont différents doit être rectifiée par le constat pragmatique et scientifique que tous les êtres ont d'importantes similitudes de comportement pour

les apprentissages des savoirs.

Il est nécessaire d'éviter de « donner aux pauvres les gymnases et aux riches les études et les Ecoles » pour que la fracture sociale ne continue pas de s'aggraver d'une fracture cognitive et culturelle. Cette aggravation s'est accentuée à partir de 1980 avec un allègement du contenu des programmes. Cet allègement devait permettre d'apprendre moins et mieux pour une meilleure et plus longue mémorisation ; mais il n'y a pas eu et il n'y a pas cet effet honorable espéré ! L'enseignant doit inciter l'élève quel qu'il soit à essayer de donner son maximum et à éviter de se satisfaire d'un minimum qui ouvre la porte à l'échec.

Il est bon d'éviter la dispersion de l'enseignement. Naguère, il fallait ouvrir les enfants à la vie, leur montrer d'autres horizons avec des moyens très limités comparativement aux moyens actuels déjà utilisés. Maintenant, la télévision peut y pourvoir lors d'émissions durant les moments hors-classe : celles-ci seraient programmées après une entente programmes scolaires et télévision. L'évaluation aurait lieu en classe. Avec trop souvent une sous-jacence mercantile non avouée, l'Ecole « hors les murs » (différentes classes ouvertes, voyages scolaires, ...) répond à une idée certes fort louable et bénéfique, mais devrait être pratiquée « hors temps scolaire » car elle engendre une certaine désorganisation de la classe et parfois même de l'Ecole : certains enseignants, « volontairement » réquisitionnés pour l'encadrement, délaissent leur classe. De nombreux organismes et associations accueillent les enfants en période extra-scolaire. Ne pas perdre de vue cette priorité : Ecole = acquisition de savoirs, d'instruction, entraînant aussi une meilleure maîtrise de la langue.

En effet, à force de diminutifs, de contractions, de mots étrangers, d'onomatopées, notre langue s'étiole. Une plus grande place doit être dévolue à l'expression écrite car, si le verbal est défectueux, que dire de l'écrit ? S'attarder sur les règles grammaticales et orthographiques, reprendre les constructions de phrases avec élaboration de petits textes, dont la trame peut être facilement motivée en vue d'un journal de classe, de correspondance, de contes à élaborer en commun, etc ... Les dictionnaires sont utilisés sans réserve dès l'acquisition de la lecture : chaque élève doit en avoir un à sa disposition au même titre qu'un livre de lecture.

En ce qui concerne la lecture au cours préparatoire, la méthode de lecture globale, encore trop utilisée malgré des informations contraires, doit être remplacée par la méthode dite mixte

associant texte de départ faisant intervenir une motivation collective et une analyse suivie d'une synthèse ; elle paraît être la meilleure.

Donner envie de lire est primordial dans toutes les classes. Cette envie de lire sera d'abord donnée de façon attrayante : arrêter un récit très captivant et demander à l'enfant de poursuivre individuellement à l'aide du document complet qui lui est distribué. Exercice prolongé quelques jours après par des questions de compréhension et des illustrations de texte.

Dès la maternelle et à tous les niveaux, il est bon d'introduire des leçons de civisme, d'économie domestique, diététique et environnementale.

Le programme de chaque niveau est le centre de gravité du triangle « enseignants – élèves – parents ».

La scolarisation des filles et garçons intellectuellement précoces est incluse dans notre propos. Les informations sur la définition de la précocité intellectuelle doivent être indiquées de façon claire, scientifique et cohérente ; l'indication des tests reconnus : W P P S I pour les trois à six ans et du W I S C pour les six à seize ans est nécessaire pour l'appréciation d'un potentiel individuel comme cela se fait déjà dans le cas des « retards mentaux légers » ou « aptitudes mentales fragiles ». Cette donnée constitutionnelle qu'est la précocité intellectuelle se traduit suivant divers comportements, mais peut s'apprécier par l'utilisation des tests ci-dessus avec toute la prudence requise. Cette prudence permet d'éviter des inexactitudes pénalisantes pour le cursus de l'élève fille ou garçon intellectuellement précoce.

Ces inexactitudes imprègnent de manière plus ou moins destructrice le parcours scolaire de l'élève. Elles provoquent des guidages éducatifs et scolaires erronés qui ne permettent pas aux élèves intellectuellement précoces d'être acceptés, d'être intégrés, mais favorisent et continuent d'accentuer leur exclusion discriminatoire et leur marginalisation. Dans le même temps, l'inquiétude des familles est accentuée. Ce ressentiment émotionnel entraîne des situations désagréables partagées avec le fils ou la fille intellectuellement précoce qui, instinctivement et hypersensiblement, provoque et développe un mal-être qu'il faudra résilier dès que possible.

L'élève quel qu'il soit doit être considéré en tant qu'être évolutif et possédant, malgré tout, un rythme propre. Il existe des différences entretenues culturellement et socialement, parfois de manière agressive, qui ne doivent pas le pénaliser. Il faut lui permettre d'aller plus loin et plus vite s'il en est

capable, et ne pas hésiter à reprendre son cours si les bases sont jugées trop fragiles mais aptes à être renforcées. Le saut d'une classe peut avoir son utilité si le programme de la classe sautée peut être acquis, tout comme la répétition d'une classe dont le programme n'est pas acquis. C'est l'intérêt de l'élève et sa motivation future qui sont en jeu et l'enseignant doit en être conscient.

Dans de nombreux domaines, il y a pénurie d'artisans ou de techniciens qualifiés. Une information plus systématique auprès des élèves et une transmission des compétences pour la formation de l'apprenti futur artisan ou technicien sont souhaitables avec des stages pratiques (cf compagnonnage) : la « voie du métier de l'artisan ou du technicien » est aussi une « voie royale » ! Il est donc utile là aussi de changer les mentalités, de changer les appréciations dévalorisantes concernant beaucoup trop de métiers afin de répondre aux nombreux besoins sociaux dont l'emploi !

FAIRE REUSSIR LES ELEVES

Rien n'est acquis sans effort. Il ne faut pas tout attendre de la société en allant réclamer sans raison valable et honnête dans différents bureaux d'aides sociales. Tout n'est pas dû. Si la société fait un pas vers l'être humain, en retour l'être humain doit faire un pas vers la société. Cela s'apprend grâce au « vivre ensemble » développant instruction morale et civique par la transmission de valeurs alliée au désir de transmettre des connaissances.

Le brevet des collèges n'est pas valorisant car il n'offre pratiquement pas de perspectives intéressantes. Le baccalauréat est devenu un simple passeport pour l'université. Il donne beaucoup d'illusions et peu de réalisations ; à leur issue, nous rencontrons en général déceptions et rancœurs. Comment relever le niveau des connaissances et entrer plus vite dans la vie active grâce à des diplômes offrant d'autres perspectives ?

Il est évident que la présentation du travail écrit est primordiale ; c'est une marque de respect envers soi et envers autrui que de présenter un travail écrit de façon claire, lisible, avec le moins de fautes d'orthographe. L'enseignant exige une copie soignée et non bâclée dans le but de s'en débarrasser ; l'appréciation finale doit prévoir l'incidence de la présentation.

La notation par lettres représente pour chacune d'elles un rétrécissement de l'espace d'appréciation qui ne permet donc pas de mentionner un léger progrès toujours encourageant pour l'élève : un dix qui devient dix virgule cinq est

bien plus stimulant qu'un C qui reste C.

Les leçons et les devoirs à la maison ont été allégés sans remplacement efficace ; peut être faut-il y revenir ? Pour le lendemain, étude de leçons permettant l'acquisition d'un savoir et le développement de la mémoire ; étude d'exercices traduisant l'application des acquisitions ; révisions périodiques ; recherche de documents, de renseignements, appel à la mémoire des familles, ...

Le centre de documentation de l'établissement scolaire (BCD, pinacothèque..) pourrait être accessible aux élèves en particulier à l'école élémentaire au moment des récréations ou des interclasses avec la surveillance adéquate prévue dans le planning. Certains élèves éviteraient ainsi l'agressivité de certains de leurs camarades pratiquant la violence trop souvent considérée dans les cours d'établissements scolaires comme un phénomène de société « intouchable et incorrigible », enveloppé lâchement dans la loi du silence pratiquée par trop d'élèves et d'adultes.

Nous savons que les transports en bus pour le ramassage scolaire sont une source de revenus non négligeables pour les entreprises, tout en soumettant les élèves à une durée de transport préjudiciable pour le travail scolaire à la maison !

N'admettre en classe de 6^{ième} que les élèves, présentés par les enseignants, jugés susceptibles d'y suivre les cours dans de bonnes conditions. Des parents, passant souvent outre la décision de la commission, obtiennent facilement l'annulation de cette décision. Faire en sorte que les verdicts des enseignants ne soient pas contrés par les parents au moment des passages car les prérogatives parentales ne sont pas toujours récompensées ! Peut-être serait-il bénéfique de restaurer des examens d'entrée en sixième et de passage à la classe supérieure pour éviter certaines dérives ?

La présence des parents d'élèves au sein des conseils d'école et de collège est une bonne chose, mais l'importance de leur rôle devrait être canalisé et ne pas se substituer à celui des enseignants ; pour les parents, cela n'exclut en rien leurs remarques participatives pertinentes et adéquates.

Il apparaît que, rappelant l'« esprit de chapelle », un certain blocage archaïque syndical et(ou) d'association de parents d'élèves freine l'installation des directives d'évolution préconisées par les textes.

Nous constatons aussi qu'une minorité de parents en souffrance socio-familiale rencontre le chef d'établissement. Ce dernier accepte sans vérification, et malencontreusement, leurs propos pris comme traduisant la vérité, mais qui traduisent

en réalité un certain mal-être. Nous constatons aussi des calomnies émises par des parents et des enseignants à l'encontre d'enseignants n'ayant pas les mêmes opinions partisans ou autres qu'eux. Ces situations sont utilisées par des élèves pour justifier leur faiblesse et leur négligence pour l'apprentissage des programmes scolaires. Ces attitudes destructrices ouvrent une grande porte vers le « gâchis de la matière grise », d'autant plus lorsque trop d'inspecteurs sont de connivence avec les chefs d'établissement pour « éviter les vagues ».

La valorisation individuelle des personnes par la proclamation d'une appartenance partisane ou autres n'a pas lieu d'exister dans l'établissement scolaire au service de l'élève.

AMELIORER LE FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE

La décentralisation « à tout va » semble constituer une fuite en avant pour ne pas avoir à résoudre des difficultés qui pourraient l'être sans recourir à la fuite : cela nécessite une meilleure relation entre les partenaires ! Est-ce que ce qui est possible de faire dans le cadre existant déjà est vraiment fait à tous les niveaux ? C'est alors que pourra être considérée la nécessité de plus de décentralisation pour plus d'efficacité !

Mettre en rivalité les établissements scolaires entraînera l'accroissement de la fracture socio-cognito-culturelle et légitimera les inégalités sociales contrairement à ce qu'avaient permis les textes de l'époque de Jules Ferry et ce que permettent les textes actuels. C'est l'accentuation de l'exploitation de l'ignorance qui est constatée en particulier chez celle ou celui qui est dans la position de prétendre connaître le fait social affirmant péremptoirement que « tout va bien ! » ; c'est ainsi la provocation de l'illusion anesthésiante et de la marche vers la destruction sociale. La rentabilité scolaire cognitive et dynamique n'a rien à voir avec la rentabilité d'entreprise : il est désastreux de comparer l'Ecole et l'entreprise et de vouloir, comme certains le pensent, reproduire l'entreprise dans l'Ecole ! Il est évidemment préférable de créer dans chaque établissement l'ambiance dynamique et performante pour que chaque élève comprenne le pouvoir libérateur et responsabilisateur de la connaissance scolaire ; cette création est tout à fait possible et non onéreuse ! Créons cette ambiance sans frais !

Il est prioritaire d'apprendre aux élèves le respect des locaux scolaires, du matériel scolaire, des livres, des personnels car c'est grâce à l'impôt collectif que l'ensemble scolaire a pu être mis en

place. C'est le résultat de recherches et de labeurs effectués par des êtres humains dont il faut, comme n'importe quel autre, respecter le travail. Les élèves doivent donc savoir que l'ensemble scolaire est mis à leur disposition par le biais des impôts directs ou indirects auxquels participent leurs parents et même eux-mêmes lorsqu'ils dépensent leur argent de poche. La dégradation des outils de la connaissance de l'ensemble scolaire doit être sanctionnée par une punition, comme, par exemple, la remise en état. Le mot « sanction » indique ou « récompense » ou « punition ».

Les moyens financiers « réclamés » pour le fonctionnement de l'ensemble scolaire ne nous semblent pas la priorité absolue ; la priorité absolue est celle qui créera une ambiance volontaire pour que le « vivre ensemble » des textes ne reste pas seulement l'écriture du B. O. E. N. Nous connaissons des établissements scolaires privés sous contrat dont le rapport « dépenses générales de l'établissement / nombre d'élèves de l'établissement » est inférieur au même rapport concernant des établissements publics ; c'est un constat autour duquel nous ne souhaitons pas polémiquer ! La notion de respect de soi et des autres, de respect du bien public dont fait partie l'ensemble scolaire, du bien collectif et du bien privé : cela s'apprend et se met en pratique !

Le statut du directeur d'école pourrait prévoir plus de disponibilité. Il est très souvent écartelé entre ses responsabilités administratives et sa classe et il lui est très difficile de concilier le tout, de pouvoir être un coordinateur, un créateur et(ou) un animateur de projets à réaliser. La décharge de classe devrait être plus réelle car, bien souvent, la décharge prévue ne s'effectue pas normalement puisque le ou la collègue de la zone scolaire est occupé(e) par le remplacement d'un maître indisponible. Une décharge convenable donnerait au directeur plus de disponibilité pour effectuer avec l'I. E. N. un travail coordinateur en complémentarité et efficacité, ce qui permettrait l'installation de maillons plus efficaces de la chaîne éducative et scolaire.

Sans retourner vers un passé supposé idyllique, il est convenable de retrouver une ambiance modernisée des principes scolaires de l'époque de Jules Ferry à la fin du XIXème siècle. Il est erroné de croire absolument que les textes de cette époque formaient seulement des citoyennes et des citoyens prêts à être exploités par les possédants de la bourgeoisie et du capital.

En effet, grâce à ces textes, nombreuses et nombreux élèves d'origines très modestes ont

profité de cet apprentissage scolaire pour être, comme disent certains analyseurs de sociétés, « promu(e)s familio-socio-culturo-professionnelle ment ». Ces élèves sont devenus hauts responsables administratifs et(ou) politiques, des chefs d'entreprises, des personnes qui ont eu des pensées neuves et personnelles sur les problèmes généraux de société, des novateurs technologiques, ...

Cette interprétation erronée des textes de l'époque de Jules Ferry est malheureusement toujours mentionnée dans le cadre de la formation dispensée par des I. U. F. M. Cela permet donc une diversité pédagogique interprétative des textes réglementaires et conduit ainsi vers un éclatement pédagogique individualisé auprès de chaque enseignant supposé créer « sa » méthode.

Les cahiers et les livres ont toujours leur utilité et ne gênent pas la modernisation de l'enseignement. Il faut réduire au maximum l'utilisation des classeurs à feuilles mobiles, en particulier à l'école élémentaire. Les feuilles disent bien ce qu'elles sont et risquent de se perdre, de se déclasser, de sortir du classeur. Elles favorisent le désordre et, par suite, peuvent provoquer une perturbation dans les repères des élèves. Ces feuilles ne peuvent pas se substituer aux livres qui, comme chacun le sait, sont dispensateurs de savoirs et libérateurs efficaces. Le poids des classeurs accroît inutilement le poids des cartables dont le contenu est à revoir à la baisse !

Nous rencontrons la compensation surprenante à ce « non-savoir-livre » par le coin lecture et les bibliothèques de l'établissement ; la compensation s'étend aussi aux centres de vacances où est préconisé un coin lecture, et n'oublions pas les publicités autour du « savoir-livre ».

Les grèves devraient être rares, courtes et empreintes de dignité. Dans le cas contraire, elles dévalorisent la fonction enseignante et favorisent, malgré tout ce qui peut en être dit, la dépréciation de l'Ecole publique au profit de l'Ecole privée : il faut en être conscient. Le dialogue doit être privilégié au sein même des établissements : toute opinion a le droit d'être respectée, exposée, discutée et non mise à l'index. De façon régulière, des conclusions seraient tirées et remonteraient vers le ministère qui leur prêterait une écoute très attentive par l'intermédiaire des représentants syndicaux qui ne doivent pas oublier qu'ils sont un rouage corporatif et non partisan ou autres. Peut-être faudrait-il intégrer et débattre en toute impartialité

dans les I. U. F. M. sur la question : comment présenter dignement les revendications ?

Pour un enseignant, c'est parfois une bonne chose d'effectuer toute ou une grande partie de sa carrière sur un même niveau d'enseignement mais la routine s'installe facilement. Dans un groupe scolaire, un roulement pourrait être établi, tous les deux ans par exemple, afin que chaque maître connaisse vraiment la scolarité de l'enfant et qu'il ne se considère plus uniquement comme celui qui enseigne au C. P., au C. E., au C. M., mais comme un enseignant au fait de la scolarité élémentaire.

Il serait souhaitable que le passage de l'I. E. N. ou de l'inspecteur en discipline au collège ne soit plus programmé mais imprévisible. Leur perception de l'ambiance et du travail effectué dans la classe serait de ce fait plus objective et non subjective comme une visite prévue qui s'accompagne bien souvent d'une mise en condition des élèves, d'une décoration temporaire de la classe, du choix du sujet traité ... avec parfois répétition exceptionnelle de la séquence choisie ! Tout ce décor ne correspond pas toujours à la vraie vie de la classe visitée. Le rapport, le jugement de la visite sont entachés, par voie de conséquence, eux aussi de subjectivité. Toute discussion entre les deux parties doit être possible, chacun ayant la possibilité de défendre ses positions pour atteindre l'objectif commun. Les visites « éclair » sont inopérantes. Le rôle de l'inspecteur est de contrôler, conseiller, discuter, encourager. Cela ne peut pas se faire en une heure tous les deux ans, dans le meilleur des cas ! Si le délai s'avère plus important, il est utile pour l'enseignant de demander l'inspection. La note attribuée à l'enseignant traduira l'appréciation d'un travail fourni, des résultats obtenus, de la tenue de la classe ; elle sera tout simplement l'appréciation d'une compétence pédagogique correspondant au contrat.

En conclusion, pour une ouverture à la vie future de l'enfant, conformément aux apprentissages, et une introduction dans la vie adulte où nombreuses sont les récompenses pour les meilleurs : compétitions sportives à tous les niveaux et toutes les disciplines, jeux olympiques, concours entre les entreprises, jeux télévisés de connaissances, entrée aux grandes écoles, ... , ne faudrait-il pas penser à récompenser les élèves qui se signalent par leurs résultats et(ou) leur comportement satisfaisants ?

Fait à Nîmes, le 22 décembre 2003